

Il y a 150 ans

L'Assemblée nationale congédie Thiers

(Versailles, 24 mai 1873)

Adolphe Thiers (1797-1877) est une figure centrale mais controversée de notre histoire. Sa carrière politique particulièrement longue, presque un demi-siècle ; son rôle déterminant lors de certains moments dramatiques, en 1830 comme en 1871 ; ses avatars multiples, du jeune journaliste révolutionnaire à la figure tutélaire de la République en passant par le ministre de Louis-Philippe et l'historien du Consulat et de l'Empire, le distinguent nettement de la foule des politiciens ordinaires. On ne trouve guère à lui comparer, pour l'ampleur de son parcours comme pour son talent, qu'un Clemenceau ou un Poincaré sous la III^e République, et plus près de nous, François Mitterrand – De Gaulle relevant d'une autre catégorie.

Sa mémoire demeure cependant oblitérée par le souvenir de la répression de la Commune et de ses vingt mille morts à la fin de mai 1871. Il incarne cette horreur, même s'il fut débordé par la furie soldatesque et la rage de généraux décidés à se venger sur les insurgés des humiliations subies face aux Prussiens. Comme Robespierre signifie la Terreur, alors qu'il était plus modéré que bien d'autres. Mais ayant l'un et l'autre théorisé une politique, ils l'assument devant l'histoire.

Pourtant, rares sont les contemporains qui condamnent la semaine sanglante. Beaucoup ne voient dans les massacres que la juste punition des incendies allumés par les communards, des otages fusillés. Il faut aller à Londres pour lire que le spectacle de la vengeance fera oublier les crimes des insurgés (*Times*, 1^{er} juin 1871). *Le Figaro* écrit, lui, que « la répression doit égaler le crime. Nos soldats ont simplifié la besogne des cours martiales de Versailles en fusillant sur place » (8 juin). Karl Marx peut bien s'exclamer que « le véritable meurtrier de Mgr Darboy, c'est Thiers » [qui avait refusé un échange avec Blanqui], que « c'est sous forme de cadavre que l'archevêque servirait le mieux son dessein » ; Drumont, assurer que « les hommes du 4 septembre voulaient des crimes pour avoir une répression implacable : ils eurent les crimes et la répression ». Ces analyses sont alors inaudibles.

Les républicains de gouvernement, les hommes qui ont renversé l'empire le 4 septembre 1870, sont bien éloignés de les partager. Jules Favre s'était déchaîné à la tribune de l'Assemblée, Ferry saluait « l'épée de l'archange ». George Sand elle-même oublie sa compassion habituelle pour les humbles. En vérité, les républicains ont compris que la vigueur de la répression, en rassurant les provinces, les paysans et les classes moyennes, rendrait la République enfin possible.



Adolphe Thiers

Quant à Thiers, la détermination qu'il a montrée ne fait alors que renforcer son prestige. Il était déjà considérable au lendemain de la défaite. Député d'opposition au Corps

législatif de l'Empire depuis 1863, fort d'une longue expérience au plus haut niveau, il était vite devenu une sorte d'oracle, que l'on écoute respectueusement sur tous les bancs. Ludovic Halévy, secrétaire rédacteur, a entendu son premier discours à la tribune, en janvier 1864 : « De ce petit corps [1 m 55] j'entends sortir une petite voix grêle et pointue, la plus sèche et désagréable des voix. Quoi, entend-on murmurer, c'est cela, M. Thiers. Plus haut, s'exclame-t-on à droite. Soyez tranquille, vous m'entendrez tout à l'heure ! Et le fait est que tout d'un coup on l'entendit, la petite voix. Elle prit de l'accent, du corps, de l'autorité. Un grand silence se fit, un silence tel que je n'en ai jamais entendu – car le

silence s'entend très bien ».

Il sait se faire écouter en effet – sans micro ! Il a appris le métier d'orateur au fil des ans. « J'avais fait fausse route, raconte-t-il. J'écrivais mes discours et les apprenais par cœur, si bien que la moindre interruption me faisait perdre le fil. Du moment que je me suis persuadé qu'un discours politique ne devait être qu'une causerie d'affaires et qu'il fallait parler à une assemblée comme on le ferait dans un salon, j'ai été tout étonné moi-même de la facilité à exprimer ce que je voulais dire. J'ai médité mes discours mais je ne les ai plus appris par cœur et surtout je n'ai plus visé à l'éloquence. Voilà ma recette pour parler en public ». Une autre recette, c'est de répéter souvent deux fois la même chose : « Il faut se faire comprendre par tout le monde. La première fois, c'est pour les gens intelligents, et la deuxième pour les imbéciles, qui sont la majorité ». Cela l'aide aussi à ne pas s'égarer.

Mais on l'écoute avant tout pour sa compétence : elle est grande, sur des sujets très divers, en matière de banque et de finances, de sucres et de chemins de fer, de fortifications et de stratégie, de beaux-arts ou d'enseignement. Il éclaircit les matières les plus embrouillées. « Cet homme connaît tout, admirait Heine en 1840 : nous devons regretter qu'il n'ait pas étudié la philosophie allemande ; il saurait l'expliquer également ». Il porte une attention particulière alors à la politique extérieure. Il marque les esprits par ses avertissements solennels lorsque la Prusse écrase l'Autriche en quelques semaines en 1866, sans que la France ne réagisse. Il a toujours prôné une politique réaliste, aux antipodes de celle de Napoléon III, condamné l'expédition mexicaine comme l'unité italienne. Face à la montée en puissance de la Prusse, comment faut-il réagir ? Garder son sang-froid, en tout cas. Ce n'est pas ce que fait l'opinion majoritaire – celle du moins qui s'exprime dans la presse, dans les enceintes politiques – en juillet 1870, après la fameuse dépêche d'Ems. Thiers est à peu près seul à ne pas se laisser entraîner. Mais les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux, et il ne fait pas bon avoir raison trop tôt : Jaurès le paiera de sa vie, De Gaulle sera condamné à mort par contumace. Thiers est insulté chaque jour dans *Le Figaro*, on l'appelle le Prussien, on jette des pierres sur sa maison, il doit se cacher.

Six mois plus tard, la défaite est consommée, l'empire n'existe plus, Paris est assiégé, 43 départements sont occupés. La France va devoir s'avouer vaincue et céder deux provinces. Thiers a accompli en vain, au nom du gouvernement provisoire, une tournée des pays neutres, qui l'a conduit à Londres, Vienne et Saint-Pétersbourg. Il a eu raison dans ses avertissements, et il n'a pas ménagé ses forces pour tenter ensuite de sauver quelque chose : comment ne deviendrait-il pas le recours ?

Lorsque des élections sont organisées le 8 février 1871 (par listes départementales), à la faveur d'un armistice accordé par Bismarck, pour doter le pays d'une assemblée capable de décider de la paix ou de la guerre, Thiers est plébiscité, élu dans 26 départements. Les Français ont voté pour le sage vieillard de 73 ans



Léon Gambetta

qui veut faire la paix, contre le « jeune fou » de 32 ans, Gambetta, qui souhaite continuer la guerre. C'est aussi le retour de « toutes les vieilles Frances » (Daniel Halévy) : sur 645 députés, il y a un tiers de nobles – plus qu'en 1789. Les monarchistes sont 396 (182 légitimistes et 214 orléanistes). Les 230 élus de gauche sont divisés entre la gauche républicaine « des Jules », modérée, et l'Union républicaine de Gambetta.

L'Assemblée se réunit le 12 février au grand théâtre de Bordeaux ; le gouvernement provisoire lui remet ses pouvoirs. Mais la paix n'est pas faite. Pour traiter avec Bismarck, Thiers s'impose comme une évidence. Le petit homme un peu ridicule, si facile à caricaturer, que Jules Vallès voit comme un « vautour à tête de perroquet, taupe à lunettes, polichinelle tricolore », est nommé « chef du pouvoir exécutif de la République française ». Ce n'est pas la dernière fois que le pays fera appel à un vieillard prestigieux pour le tirer d'une situation difficile ! « Il exercera ses fonctions sous l'autorité de l'Assemblée nationale, avec le concours des ministres qu'il aura choisis et qu'il présidera ». C'est une sorte de dictateur temporaire à la romaine, un monarque qui règne et gouverne à la fois, chef de l'Etat et membre du Parlement. Nul n'aura jamais plus autant de pouvoirs en France. Thiers se contente d'ironiser : « Chef, me prend-on pour un cuisinier » ?

Il faut d'abord régler la question de la paix. Mais à l'arrière-plan se dessine l'enjeu du régime à venir, même si l'Assemblée n'est pas constituante - elle se proclamera telle par la suite. La majorité compte bien rétablir la monarchie. Mais laquelle ? Le contentieux est lourd entre les légitimistes, partisans du comte de Chambord, petit-fils de Charles X, et les orléanistes qui soutiennent le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe. La minorité républicaine espère en revanche fonder enfin une République durable. Le 1^{er} mars, l'Assemblée ratifie les préliminaires de paix signés avec l'Allemagne, qui sacrifient l'Alsace et la Moselle, en dépit des objurgations de Victor Hugo et des protestations des députés de ces deux régions. Quant aux institutions, on les met de côté pour l'instant, et Thiers s'engage à rester neutre à leur sujet. C'est le « pacte de Bordeaux » (10 mars) : « Je jure devant le pays de ne tromper aucun de vous, de ne préparer sous le rapport des questions institutionnelles aucune solution à votre insu qui serait de ma part une sorte de trahison. Monarchistes, républicains, ni les uns ni les autres vous ne serez trompés ». Et il forme un gouvernement composé à parts égales de légitimistes, d'orléanistes et de républicains. Quant à l'Assemblée, c'est le républicain modéré Jules Grévy qui la préside.

Le 20 mars, l'Assemblée s'installe à Versailles, siégeant au théâtre du château, tandis

que la Commune prend le pouvoir à Paris. Thiers loge à la préfecture, succédant à Guillaume I^{er}. Il faut terminer la négociation de paix : le 10 mai, le traité de Francfort confirme à peu de chose près les préliminaires. On gardera Belfort mais il faudra payer 5 milliards d'indemnité en plusieurs tranches ; le territoire sera évacué à mesure des paiements, le premier devant avoir lieu dès juillet.

Il restait à « redresser le pays ». Mais la paix faite, la Commune écrasée, a-t-on encore besoin de Thiers ? Il aurait pu s'en aller comme De Gaulle en 1946. L'Assemblée aurait pu reprendre la main, restaurer un roi. Mais une surprise survient alors. Les monarchistes s'étaient mis d'accord sur un scénario de réconciliation entre orléanistes et légitimistes : le comte de Paris céderait le pas à « Henri V », qui n'avait pas d'enfants, et il lui succéderait le jour venu. On allait donc pouvoir rétablir la royauté. Or, Chambord, venu incognito à Paris, annonce soudain le 6 juillet qu'Henri V ne peut renoncer au drapeau blanc d'Henri IV : inacceptable pour l'immense majorité des Français. Ignorant tout du monde moderne, élevé dans le ressentiment, il craignait le peuple régicide, et le drapeau n'était qu'un prétexte. Il n'abdiquait pas ses droits pour autant, de sorte que les monarchistes se trouvaient dans l'impasse.

Le provisoire allait donc se prolonger, et Thiers demeurer en place. Les élections partielles qui s'ensuivent dans 46 départements (pour combler les vides laissés par les élections multiples) renforcent sa position : elles montrent que le vent tourne déjà, puisque les républicains remportent une centaine de sièges sur 114. Le 31 août 1871, l'Assemblée vote la loi Rivet qui précise le statut du chef de l'Etat. Il prend le titre de président de la République, étant entendu que le mot « République » ne préjuge pas le choix du régime - on s'étonne de pareille naïveté.

Thiers continuera d'exercer ses fonctions sous l'autorité de l'Assemblée, avec cette précision inédite : il restera en place « tant qu'elle n'aura pas terminé ses travaux ». Cela lui confère une assise supplémentaire. Et il continuera d'intervenir devant l'Assemblée chaque fois qu'il le demandera. « Quand M. Thiers était présent, se souvient Broglie, prenant la parole à toute heure, pour le moindre sujet et le plus léger incident, il

était en réalité le premier et le seul ministre ». Si Thiers est souvent considéré comme le premier président de la III^e République, son statut diffère donc de celui de ses successeurs ; quant à la III^e République, elle n'existait pas encore.

C'est en vérité une sorte de principat qui s'ouvre alors. Thiers, fort de son prestige et de sa supériorité intellectuelle, en use et en abuse pour imposer sa manière de voir sur tous les sujets à des députés qu'il prend de haut, et contrarie souvent : qu'il s'agisse de la loi municipale (qu'il veut le moins décentralisatrice possible), du service militaire (qu'il tient à maintenir long), de la fiscalité (qu'il ne conçoit qu'indirecte), des droits de douane, etc. Si d'aventure il n'est pas suivi, il fait mine de démissionner comme en janvier 1872 : on le supplie de rester, il y consent. Conforté par la confiance des rentiers, qui souscrivent massivement l'emprunt de juin 1872 – à 6 % d'intérêt, le double du taux habituel, ils ne prenaient pas grand risque –, Thiers plane désormais dans l'empyrée.

Ce « despotisme indirect » (Broglie) finit par lasser, d'autant plus que le temps qui passe éloigne les chances d'une restauration. Le pays s'habitue au régime de fait, et c'est l'hypothèse d'une restauration qui commence à inquiéter, on craint de nouvelles divisions. Le président l'a compris, et il œuvre manifestement pour la république – du reste assez peu désireux de laisser sa place à un souverain. On assiste alors à une convergence objective entre Thiers et les républicains les plus impatientes, comme Gambetta. Le premier fait mine de s'indigner du fameux discours de Grenoble annonçant l'arrivée au pouvoir d'une couche sociale nouvelle (26 septembre 1872) : il n'y a pas de classes dans la société, morigène le président ! En réalité ces excès de langage servent sa cause : une partie du centre droit orléaniste commence à se rapprocher du centre gauche républicain au nom de la défense sociale. Le 13 novembre, Thiers se prononce ouvertement pour la République : « elle est le gouvernement légal ; vouloir autre chose serait une révolution et la plus redoutable de tous ». C'était trahir le pacte de Bordeaux. Mais il tend la perche au centre droit : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas ».

Les monarchistes mesurent le danger. Il est urgent d'agir et d'écarter Thiers. Ils ont trouvé

un chef en la personne du duc de Broglie, revenu de son ambassade à Londres. On commence par former une commission des trente pour réfléchir aux institutions. Puis on obtient que Thiers n'intervienne plus à sa guise devant l'Assemblée, mais seulement sur demande préalable, de façon exceptionnelle, et sans qu'il participe ensuite au débat : on redoute son talent oratoire, sa force de conviction. Il faut patienter encore cependant, avant d'engager l'épreuve de force, car des tensions sont apparues avec Bismarck à propos de l'application du traité de paix. Mais tout est réglé le 15 mars 1873 : les derniers milliards seront payés sous peu, le territoire entièrement évacué au cours de l'été.

On n'a plus besoin de Thiers à présent. De même que la victoire décisive de Fleurus, le 26 juin 1794, avait rendu superflu le gouvernement de Robespierre, qui tomba un mois plus tard, de même la libération du territoire entraîne la chute de Thiers. L'Assemblée commence par l'ensevelir sous les fleurs : « Il a bien mérité de la patrie » (17 mars). Puis le 4 avril, un incident ayant entraîné la démission de Grévy, elle élit à sa présidence un monarchiste, Louis Buffet : il saura conduire la séance sans faiblesse, le jour venu.

Le 27 avril, lors d'une élection partielle à Paris, le candidat de Thiers, son ami et ministre Charles de Rémusat est battu par le candidat de la gauche radicale, l'instituteur Désiré Barodet (qui n'était pas encore devenu le nom de recueil de promesses électorales bien connu des fonctionnaires de l'Assemblée). L'élégant Rémusat n'a pas vraiment fait campagne, mais Thiers est ébranlé. Les monarchistes veulent y voir la preuve que Thiers ne garantit même plus l'ordre modéré. On parle d'une revanche de la Commune. En réalité, c'est l'absence de danger intérieur et extérieur qui a évidemment permis à de nombreux électeurs d'envoyer ce signal.

Avant d'abattre Thiers, il faut cependant lui trouver un remplaçant. On se décide pour le maréchal de Mac-Mahon, mais il est trop simple et loyal pour se joindre au complot. On ne l'avertit donc pas, on s'assure seulement de son épouse, et l'on mise sur son sens du devoir le moment venu. Tout est prêt pour l'estocade. Cela se passe en deux jours, comme les 8 et 9 thermidor : même si l'issue devait être moins

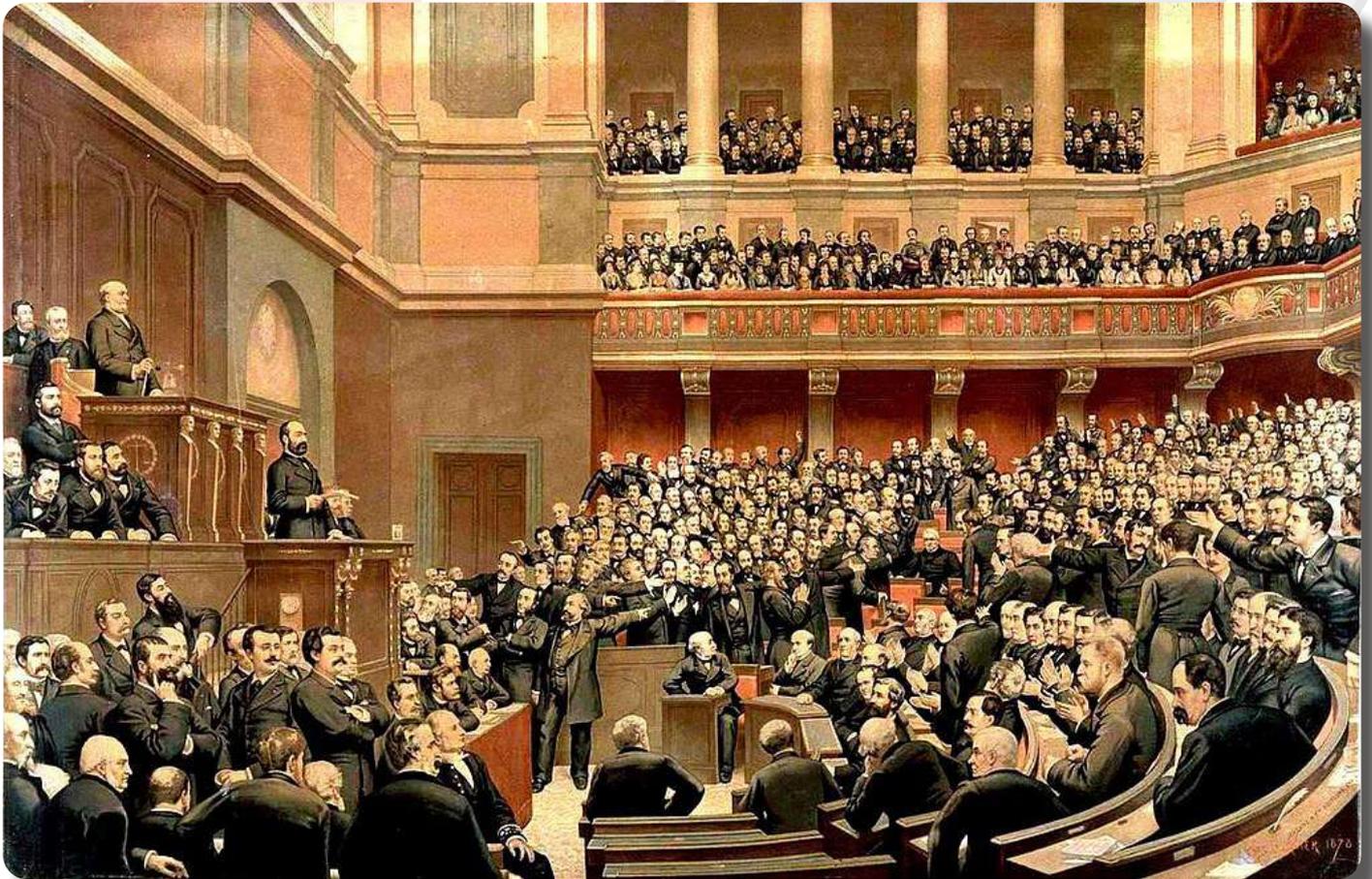
tragique en 1873 qu'en 1794, il existe un curieux parallèle entre les destins de ces deux personnalités par ailleurs si différentes que sont Thiers et Robespierre. Le 19 mai, Broglie avait déposé une demande d'interpellation, cosignée par 315 députés, « sur la nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice ». Il la défend le 23 mai. Thiers, présent, doit souffrir en silence que Broglie lui impute « le ridicule d'être dupe et le regret d'être involontairement complice » [de la gauche radicale]. Il voudrait répondre, mais Buffet applique le règlement : il doit attendre le lendemain. Dans son ultime discours, le 24 mai au matin, Thiers en appelle à l'histoire, justifie longuement l'œuvre accomplie et revendique son choix de la République : « Pour moi, pratiquement, la monarchie est impossible ». Il quitte ensuite la salle, tandis que le débat se poursuit. La motion de défiance est votée par 362 voix contre 342. Thiers annonce aussitôt sa démission. Il n'y était pas obligé, ses pouvoirs devant durer autant que ceux de l'Assemblée. Mais sa fierté l'y entraîne. Sans doute croit-il qu'on viendra le supplier à nouveau de rester, faute d'alternative. Mais l'Assemblée précipite la décision en élisant Mac Mahon le soir même ; le maréchal accepte après quelques hésitations. Le duc de Broglie devient chef du gouvernement.

Thiers est donc tombé à gauche. Le massacreur de la Commune, abattu par la droite, devient le héros des républicains, y compris Gambetta. Redevenu simple député, il met tout son ressentiment au service de ses nouveaux amis. Chambord ayant définitivement renoncé au trône en octobre 1873, les monarchistes n'ont

plus aucune perspective. Broglie tombe à son tour au bout d'un an. En 1875, l'Assemblée finit par adopter les lois qui serviront de constitution à la III^e République : mandat présidentiel de sept ans pour un monarque par défaut, deux assemblées. Thiers est élu sénateur et député l'année suivante, choisit la Chambre. Puis, Mac Mahon ayant perdu la bataille du 16 mai 1877, sa démission paraît possible : Thiers redeviendrait alors à coup sûr président de la République.

Sa mort subite, le 3 septembre, ne le permettra pas. Il avait juste 80 ans, comme De Gaulle en 1970, comme Mitterrand en 1996. Sa famille refuse des funérailles nationales mais la gauche lui offre un hommage exceptionnel : un million de Parisiens se pressent le long du parcours qui le conduit de la place Saint-Georges au Père-Lachaise. Il y retrouve les ombres des derniers fusillés de la Commune.

Michel Kerautret



Voilà le Libérateur du Territoire !

(Tableau de Jules-Arsène Garnier 1878 - Musée de Versailles, copie à l'Assemblée nationale)

Lors de la séance du 16 juin 1877, Gambetta s'était dressé pour glorifier Thiers, contesté par la droite.